

Réf: Dossier N° : 003402

Avis de constitution

SOCIETE « KEPUCE -AGRI »

Siège social: BONOUA YAOU NOUVEAU QUARTIER BP 110 SONGON

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 février 2021 , et enregistrés au CEPICI le mardi 01 juin 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale: « KEPUCE -AGRI»

Objet: COMMERCE ET VENTE DES PRODUITS AGRICOLES,EXPORTATION-IMPORTATION DES PRODUITS DIVERS Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet

Capital social: 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: BONOUA YAOU NOUVEAU QUARTIER BP 110 SONGON

GÉRANT: KOUADIO AFFOUHET VIRGINIE KAROLLE

RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B13-01877 du 01/06/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°12159/GTCA/RC/2021 du 01/06/2021

Pour Avis

Le CEPICI

